

## PV du comité cantonal du 6 juin 2008 au Montperreux

Personnes présentes :

Comité : Jacques Devaux, Pierre Pauli, Bernard Vaucher, Yvette Boichat, Yves Delamadeleine

Présidents de groupe : Pierre-Alain Dubois, Emile Vuille, Jean Rickli

Bureau : Lucien Blandenier, Anne-Françoise Vuilleumier, Jean-Luc Geiser, Astrid Dapples,

Chalet Montperreux : Jeroen Köller

ASN : Julie Pipoz, Remi Favre

### **Salutations**

JLG salue les personnes présentes et les remercie de s'être déplacées.

### **PV du 16 novembre 2007**

Remarque de JR par rapport à la phrase en page 3 ad point 9 « si on possède un chalet, c'est pour les actifs et pas pour les anciens » qui s'est senti interpellé et blessé. Explication de JLG du sens à donner à cette phrase, à savoir que certaines personnes, qui se sont investies durant de nombreuses années dans le chalet cantonal, ont beaucoup de difficultés, pour cette raison, à lâcher prise et accepter l'idée d'une vente. Après discussion le PV est modifié en ce sens « si on possède un chalet, il doit en priorité correspondre aux besoins des actifs ». Après modification, le PV est accepté à l'unanimité.

### **Nouvelles de l'Equipe cantonale et de Contura 08**

Activités cantonales réalisées entre novembre 07 et juin 08 :

- cours tip, du 23 au 25 novembre 07, avec une dizaine de participants.
- Souper de remerciement pour les intervenants et formateurs des divers cours donnés en 2007. Souper financé par les bénéfices des cours J&S
- Fin janvier 08, cours RG avec 28 participants dont 3 Neuchâtelois
- W.e. guitare, du 3 au 5 février 08, avec une vingtaine de participants
- Cours CP/SCP à l'ascension, au Chalet du Montperreux, avec 47 participants. Résultat mitigé par rapport au lieu : cadre sympa mais trop contraignant et quelques soucis logistiques
- ConF 01/08 du 17 au 18 mai 08 à Einsiedeln au cours de laquelle ont été traités les points suivants :
  - > rapport annuel : d'un bon niveau, à consulter sur le site de l'ASN (lien)
  - > adoption du nouveau modèle de branches, réadaptant les tranches d'âge. Résultat d'une réflexion sur les raisons des baisses d'effectif, en partant du principe que les tranches d'âge ne correspondaient plus forcément aux besoins actuels. Chaque tranche d'âge commence environ 1 année plus tôt qu'actuellement avec, de surcroît, l'introduction d'une branche pour les plus jeunes (« castors »). Cette dernière branche vient de Suisse alémanique, laquelle a également développé une méthodologie ad hoc. Toutefois, cette branche n'existe pas partout et n'est donc, de ce fait, pas rendue obligatoire. En cas de demande toutefois, l'association cantonale doit s'engager à former les responsables. Sur le plan romand, si le besoin se fait ressentir, il est probable qu'il sera créé une formation romande. Prochain pas pour la MF : préparer de nouveaux profils des branches. Une date de mise en vigueur de ce nouveau modèle n'a donc pas encore été fixée. Neuchâtel est satisfait du résultat retenu, qui correspond en grande partie à ce qu'il fait déjà.
- Quid des Perchettes (pas de louveteaux) et Flambeaux de l'Evangile (pas de routiers) ? Actuellement, sur le plan suisse, 80% des groupes ne respectent pas à la lettre le profil des branches en vigueur. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il s'agit

d'un modèle et que donc, personne ne peut être obligé de le suivre. L'ASN n'imposera donc rien mais effectuera, le moment voulu, un travail de sensibilisation.

- > élection d'une présidente à la tête du MSdS romande, Anne Guyaz/ Mésange
- > élection de Reto Rotherman, à la Commission Formation et Encadrement
- > adoption des comptes
- > participation du MSdS aux 72 heures, en 2010, manifestation mise sur pied par le CSAJ (Conseil suisse des activités de la jeunesse)
- Festi'Neuch du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 08, avec une bonne participation, une bonne ambiance, bref, un beau projet, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, pour la 4<sup>e</sup> branche

#### Contura :

ANF précise que l'ASN s'est peu investie dans de grands projets sur le plan cantonal au cours de l'année 07/08, dès lors que quasi tous les membres de l'EC sont engagés sur le plan fédéral pour Contura. Celui-ci aura lieu du 21 juillet au 2 août 08, sur la plaine de la Lindt (St-Gall, Schwitz et Zoug). 7 sous-camps ; 362 Neuchâtelois inscrits, et près de 30 bénévoles neuchâtelois dans l'organisation.

27.07.08 journée des parents

1<sup>er</sup> août, discours officiel par le président de la Confédération, dans le sous-camp romand  
Demande d'ANF : si la nostalgie saisit l'une des personnes présentes ou d'autres, Contura cherche encore et toujours des volontaires, en particulier pour la cuisine.

#### Activités futures :

Du 21 au 24 août 08 : module de sécurité en moyenne montagne, avec C. Gillibert comme chef de cours.

Du 6 au 7 septembre 08 : Scout trophy

Du 4 au 5 octobre 08 : w.e. pionniérisme tous niveaux confondus

Du 16 au 19 octobre 08 : cours pour les jeunes RU adjoints et RU

#### **Nouvelles du Bureau**

##### Commission archives :

Elle a beaucoup travaillé mais actuellement, en stand by. Elle a archivé 14 cartons, représentant 61 dossiers au contenu connu. Création d'une liste sur ordinateur, répertoriant les dossiers et leur contenu, sous forme de tableau. La question qui se pose maintenant est celui de la conservation de ces archives. Il est apparu au dernier comité que ces archives doivent être stockées à l'ASN. Il faut donc définir où et comment (armoire anti-feu, par exemple). A cet effet, une rencontre aura lieu entre la commission et le bureau après la rentrée. Le bureau communiquera ses prochaines séances à YD, pour le choix de la date.

##### Statuts ASN :

JLG présente la composition de cette commission (4 membres du bureau, 3 membres du comité, 2 membres de l'ASN et un consultant externe [Edy Blandenier], choisi en raison de ses larges connaissances des statuts d'associations diverses).

Première séance en septembre 07 et depuis, six séances. Juin 08 : la Commission abordera le travail de création de statuts types pour les groupes.

Présentation power point des Statuts et des changements opérés, tels que :

Titres explicatifs des contenus des articles, en marge

Refonte des compétences entre les différents organes de l'ASN, pour tenir compte des changements intervenus avec le temps (pour mémoire, les actuels statuts datent de 1991).

Changements d'ordre esthétique (remplacement du terme « chef » par celui de « responsable » ; meilleure définition de certains termes)

Les membres du comité seront invités pour une phase de consultation, à partir de fin juin, des nouveaux statuts et pourront faire part de leurs remarques sur le site sous

[statuts@scout.ne](mailto:statuts@scout.ne) ou par écrit à Commission statuts, Vy d'Etra 23, 2000 Neuchâtel

**29.08.08** : séance entre les membres de la Commission et les membres du comité intéressés, pour échanges et ultimes modifications. Puis les statuts seront transmis au MSdS

pour vérification, avant d'être soumis au comité, en sa séance du 14 novembre 08, pour approbation (majorité simple). Ensuite, l'AD sera appelée à les adopter à une majorité des 2/3 lors de la séance qui aura lieu le 23 janvier 09, à Boudry. Les groupes prendront donc connaissance des statuts par l'envoi de la convocation à l'AD et pourront faire part de leurs remarques et questions à dite AD.

Félicitations de JR pour le travail accompli.

BV : rappelle l'importance de la décharge de la responsabilité des individus. JLG confirme que tel est le cas.

#### Secrétariat :

Un grand appel au secours est lancé. Place vacante à repourvoir d'urgence, tant à l'ASN qu'au Bureau.

Bureau : une fois par mois, bénévole

ASN : permanence tous les mardis, de 18h00 à 20h00 sauf le premier mardi du mois, de 18h00 à 22h00. Défrayé à raison de 25.- /h, représentant 12 à 15 heures par mois. Outre la permanence, pv et gestion courante du secrétariat.

### **Chalet du Montperreux**

#### Commission du chalet :

RAS

#### Etat des démarches :

3 personnes se sont montrées intéressées, jusqu'à visiter le chalet mais pas de suite.

Objet difficile à vendre.

Le Bureau propose donc la création d'une fondation qui permettrait d'avoir des personnes travaillant dans le domaine, seraient responsable de la gestion du chalet et éventuellement seraient compétentes pour acquérir des biens immobiliers, utiles à l'ASN. De premières recherches ont permis d'observer que nombres d'associations connaissent un tel organe pour gérer leurs biens.

Question : le comité est-il d'accord de créer une commission de travail, chargée de réfléchir à la création d'une fondation et de ses statuts ? Proposition acceptée à l'unanimité.

Se propose pour participer, aux côtés de AD, membre du Bureau : JR

PP : se réjouit de l'absence d'offre pour acquérir ce chalet. Quant à la fondation, si elle voit le jour, pourra-t-elle exiger de gérer les biens d'un groupe, tels que les terrains de Mlalapenzi ?

JLG : oui, pour autant que le groupe soit dissous. Tant et aussi longtemps qu'un organe du groupe est actif, l'ASN, via sa fondation, n'a pas compétence pour agir. Il rappelle par ailleurs que l'ASN n'a pas pour but de thésauriser ni de se transformer en agence immobilière.

### **Divers**

#### Nouveau logo ASN :

Présentation des réflexions ayant amené l'ASN à changer son logo. Création d'un concours avec un cahier des charges bien précis et un prix à la clé. 15 propositions ont été faites, soumises à consultation sur le site et auprès du comité. 6 logos ont obtenu de 30 à 60 voix. 3 professionnels des arts graphiques ont été amenés à se prononcer sur ces 6 logos. Sur cette base, le bureau et l'EC ont fait leur choix, qui a été soumis aux RG.

Logo gagnant : sera utilisé à Contura et est amené à devenir le nouveau logo de l'ASN, en cas d'approbation par l'AD du 23 janvier 09.

Présentation du logo et de quelques utilisations possibles.

Applaudissements de l'assemblée et félicitations à l'heureux gagnant, Cyril Boillat.

#### Initiative Loterie romande :

Signez et faites signer l'initiative (formulaires sur [www.biencommun.ch](http://www.biencommun.ch)) pour permettre à la Loterie romande de continuer à distribuer son bénéfice à des associations diverses.

Réflexion du MSdS sur sa structure :

Il cherche à cet effet des personnes, économistes ou connaissances en gestion de holding, pour participer à une réflexion approfondie (5 séances).

PP : rappelle qu'en 1956, les chefs neuchâtelois et jurassiens ont dirigé le 5<sup>e</sup> camp national, à Saignelégier. Lui-même a été l'un des 3 adjoints du chef fédéral. Dans son sous-camp, il y avait 12'000 personnes (sur un total d'environ 23'000 personnes). Anecdote : à ce camp participait un futur conseiller fédéral, Hans-Rudolf Merz, alors âgé de 11 ans.